

Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles
Expert-Comptable
2 place de la Loi
78000 VERSAILLES

**FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS
PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE
CATHOLIQUE- SPELC**

Siege social : 192 bis rue de Vaugirard,
75015 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/08/2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE CATHOLIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Syndicat à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Trésorier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du syndicat relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil fédéral.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Versailles, le 19 mars 2019



Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

ANNEXE :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	24 968	15 602	9 365		9 365		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	856 492	606 137	250 356	299 523	-49 167	-16.42	
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	405 780	125 905	279 875	33 339	246 536	739.48	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	50 000		50 000	50 000				
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total I	1 337 240	747 644	589 596	382 862	206 734	54.00		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	41 692		41 692	53 421	-11 729	-21.96	
Valeurs mobilières de placement	26		26	26				
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	541 744		541 744	825 933	-284 189	-34.41		
Charges constatées d'avance (3)	25 712		25 712	20 017	5 695	28.45		
Total III	609 175		609 175	899 397	-290 223	-32.27		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 946 414	747 644	1 198 770	1 282 259	-83 488	-6.51		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		31/08/2018	12	31/08/2017	12	Euros	%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres							
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 105 571		1 008 939		96 631	9.58	
	Ecarts de réévaluation							
	Réserves :							
	Réserves statutaires ou contractuelles							
	Réserves réglementées							
	Autres réserves	50 000		88 114		-38 114	-43.26	
	Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		-40 979		58 518		-99 496	-170.03
	Autres fonds associatifs							
Fonds associatifs avec droit de reprise :								
Apports								
Legs et donations								
Résultats sous contrôle de tiers financeurs								
Ecarts de réévaluation								
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables								
Provisions réglementées								
Droit des propriétaires								
Total I		1 114 592		1 155 571		-40 979	-3.55	
	Comptes de liaison							
	Total II							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques							
	Provisions pour charges							
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement							
	Fonds dédiés sur autres ressources							
Total III								
DETTES (1)	Emprunts obligataires							
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	42 333		83 623		-41 290	-49.38	
	Emprunts et dettes financières divers							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 764		26 313		3 451	13.12	
	Dettes fiscales et sociales	12 049		16 718		-4 669	-27.93	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
	Autres dettes	33		35		-2	-6.03	
Instrument de trésorerie								
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance							
	Total IV		84 178		126 688		-42 510	-33.55
	Ecarts de conversion passif (V)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 198 770		1 282 259		-83 488	-6.51

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

84 178 126 688

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2018	12	31/08/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	90 057		61 601		28 456	46.19
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	4 752		28 946		-24 193	-83.58
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	1 947				1 947	
Collectes						
Cotisations	654 073		656 808		-2 735	-0.42
Autres produits	1				1	
Total I	750 831		747 355		3 476	0.47
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	9 267		7 882		1 385	17.58
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 669		629		1 040	165.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	585 148		500 157		84 990	16.99
Impôts, taxes et versements assimilés	4 097		4 022		75	1.86
Salaires et traitements	70 104		69 006		1 098	1.59
Charges sociales	30 832		29 639		1 193	4.02
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	73 776		62 545		11 231	17.96
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	11 579		13 550		-1 972	-14.55
Autres charges (2)	2				2	
Total II	786 473		687 431		99 042	14.41
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-35 642		59 924		-95 567	-159.48
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 048

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2018	12	31/08/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	3 383		4 161		-777	-18.69
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	3 383		4 161		-777	-18.69
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 619		2 637		-1 018	-38.60
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 619		2 637		-1 018	-38.60
2. Résultat financier (V-VI)	1 764		1 524		241	15.79
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-33 878		61 448		-95 326	-155.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			118		-118	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII			118		-118	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				3 048	-3 048	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 100				7 100	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	7 100		3 048		4 052	132.95
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-7 100		-2 930		-4 170	-142.33
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	754 214		751 634		2 580	0.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	795 192		693 116		102 077	14.73
Solde intermédiaire	-40 979		58 518		-99 496	-170.03
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-40 979		58 518		-99 496	-170.03

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2018	12	31/08/2017	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Prestations						
TOTAL						

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 385		12 084
Constructions sur sol propre	856 492		
Installations générales agencements aménagements divers	118 055		241 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	92 550		36 369
TOTAL	1 067 097		277 838
Autres titres immobilisés	50 000		
Prêts, autres immobilisations financières			600
TOTAL	50 000		600
TOTAL GENERAL	1 135 483		290 522

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		5 502	24 968	24 968
Constructions sur sol propre			856 492	856 492
Installations générales agencements aménagements divers		37 692	321 831	321 831
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		44 971	83 948	83 948
TOTAL		82 663	1 262 272	1 262 272
Autres titres immobilisés			50 000	50 000
Prêts, autres immobilisations financières		600		
TOTAL		600	50 000	50 000
TOTAL GENERAL		88 765	1 337 240	1 337 240

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	18 385	2 719	5 502	15 602
Constructions sur sol propre	556 970	49 167		606 137
Installations générales agencements aménagements divers	89 726	15 746	29 427	76 045
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	87 540	6 144	43 825	49 860
TOTAL	734 236	71 057	73 251	732 041
TOTAL GENERAL	752 621	73 776	78 753	747 644

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	2 719				
Constructions sur sol propre	49 167				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 746				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 144				
TOTAL	71 057				
TOTAL GENERAL	73 776				

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	41 692	41 692	
Charges constatées d'avance	25 712	25 712	
TOTAL	67 404	67 404	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	600		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	600		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	42 333	42 333		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 764	29 764		
Personnel et comptes rattachés	4 995	4 995		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 407	4 407		
Autres impôts taxes et assimilés	2 646	2 646		
Autres dettes	33	33		
TOTAL	84 178	84 178		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 290			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Toiture	Linéaire	25 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	36 639
Total	36 639

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 873
Dettes fiscales et sociales	7 641
Total	20 515

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 712
Total	25 712

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	1
Total	2

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 200,00 euros, qui correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500 000
Total	500 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Prêt 500 000 euros du 01/09/2004 garanti par privilège de prêteur de deniers premier rang sur le local situé 192 bis rue de Vaugirard 75015 Paris. Prêt amorti en 180 mensualités. Le capital restant dû au 31 aout 2018 s'élève à 42 333,39 euros.

Engagements financiers**Engagements donnés**

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Mise au rebut immo suite travaux local	7 100	67500000
Total	7 100	

Transferts de charges

Nature	Montant
Indemnité assurance sinistre studio	1 947
Total	1 947

ANNEXE PLAQUETTE AU 31 AOUT 2018
DU SYNDICAT FEDERATION NATIONALE DES SPELCS

Fonds propres du syndicat

L'évolution des fonds propres au cours de l'exercice est constituée par l'affectation du résultat de l'exercice précédent :

	31-août-17	Augmentation	Diminution	31-août-18
<u>Tableau de variation des fonds associatifs</u>				
Fonds syndicaux	1 008 939	96 632		1 105 571
Fonds pour congrès et élections professionnelles	88 114	25 000	-63 114	50 000
Excédent de l'exercice	58 518		-58 518	0
Perte de l'exercice	0		-40 979	-40 979
Total	1 155 571	121 632	-162 611	1 114 592

Tableau des ressources

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	+ 654 073
Reversements de cotisations	- 0
Subventions reçues	+ 4 752
Autres produits d'exploitation perçus	+ 90 057
Produits financiers perçus	+ 3 383
TOTAL DES RESSOURCES	= 752 265

Réaffectation des fonds suite à la perte de l'exercice

A affecter à la réserve pour congrès et élections professionnelles : 35 000 €